

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Monsieur G. MICHIELS
Directeur
Boulevard Anspach, 6
B – 1000 BRUXELLES

V/réf. : J1113/2014
N/réf. : AA/KD/BXL-2.2553/s.596
Annexes: notice de l'inventaire BXL_ext sud

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Place du Jardin aux Fleurs, 2A-3-4.
Division d'un commerce en deux unités et modification de la vitrine.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 31 octobre 2016, sous référence, réceptionnée le 7 novembre, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 30 novembre 2016.

Le bien se situe dans la zone de protection des anciennes brasseries van Dooren, sises rue Notre-Dame du Sommeil, 2 / place du Jardin aux Fleurs, 5.

La CRMS demande de ne pas réaliser l'évacuation de la ventilation en façade avant et de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mme S. Valcke
- B.D.U. – D.U. : Mme B. Annegarn
- M. G. Coomans de Brachène (par mail)
- M. G. Michiels (par mail)
- Commission de concertation (par mail)